

LA DEUXIÈME CAMPAGNE DE FOUILLES A AY (1934)

RAPPORT SOMMAIRE

PAR

JUDITH MARQUET-KRAUSE.

Les fouilles de Ay ont été entreprises sur l'initiative du regretté Baron Edmond de Rothschild, membre de l'Académie des Beaux-Arts. On n'ignore pas l'intérêt que l'illustre défunt témoignait aux choses du passé et à l'archéologie. Le site d'Ay, ancienne ville royale cananéenne, qui fut la première conquête des Israélites après la chute de Jéricho, avait été choisi en vue de contribuer à l'interprétation des données bibliques concernant la conquête de Josué.

Notre deuxième campagne de fouilles a duré du début de juin au début de décembre 1934, soit cinq mois consécutifs. Aucun incident n'est venu troubler la marche de nos travaux ⁽¹⁾.

J'eus pour collaborateurs : l'ingénieur Rosenberg, le dessinateur B. Araj, le Dr. A. Schmidt. Miss M. Bentwich nous a aidés pendant six semaines ; Mlle Bransteter, élève à l'Université de Jérusalem est restée plus d'un mois près de nous. Que tous trouvent ici l'expression de mes plus vifs remerciements. M. Yves Marquet est venu se joindre à nous en octobre. Nos fouilles ont été grandement facilitées par le précieux concours que notre maître M. Dussaud, Conservateur des Musées Nationaux, nous a prêté durant tous nos travaux. Nous n'oublions pas le Père Vincent, infatigable et toujours aussi bienveillant chaque fois que nous fîmes appel à sa longue expérience.

Je remercie également M. Henri Frank, M. Vormser, le professeur Albright, le Département des Antiquités, de l'intérêt qu'ils ont témoigné à nos travaux.

Nos relations avec les Arabes du village de Deir Diwan, que nous habitons, ont été excellentes. Nos ouvriers, en moyenne 60 ou 80 hommes et enfants,

(1) La première campagne de fouilles qui dura cinq semaines fut interrompue par l'insurrection indigène d'octobre 1933. (Cf. *Qua-*

terly of the Department of antiquities in Palestine, t. IV, n. 4.)

sont tous originaires de ce village. Les hommes transportent la pierre, les enfants la terre dans des couffins. Nous changeons les ouvriers tous les quinze jours, sauf les spécialistes. Le village de Deir Diwan est situé à proximité du site d'Ay, appelé aujourd'hui par les indigènes Et-Tell.

L'emplacement de l'ancienne cité d'Ay est nettement déterminé par l'Ancien Testament. Elle se trouve sur une hauteur à l'Est de Beitin, ancienne Bethel, à 25 km. au Nord de Jérusalem.

Josué, VII, 2 : « Josué envoya des hommes vers Ay... à l'orient de Bethel... »

Genèse, VII, 8 : « Il (Abraham) se transporta de là vers la montagne à l'orient de Bethel et il dressa ses tentes, ayant Bethel à l'occident et Ay à l'orient. »

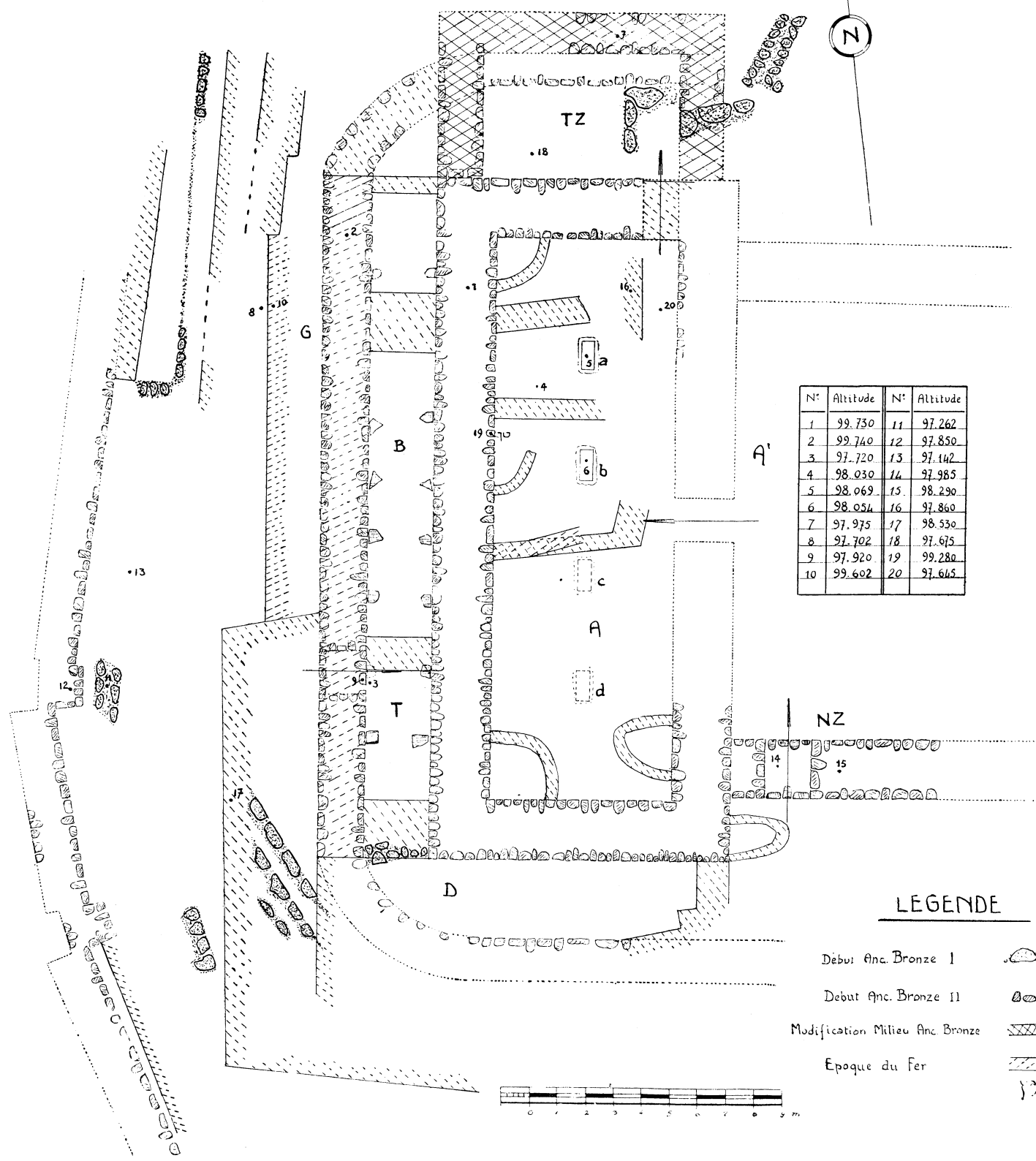
Le Tell, de forme semi-circulaire, couvre une superficie de 10 hectares.

La source se trouve à l'Ouest, hors de la ville. Vu du Nord, le système de défense naturel apparaît, constitué par une série de terrasses superposées. Du côté Sud, la pente est faible. Au Nord et à l'Ouest, le Tell est environné d'une chaîne de collines dont il est séparé par un ravin profond. Bethel, à l'Ouest, est invisible, malgré la petite distance. Du côté Est, la vue atteint la vallée du Jourdain et la partie Nord de la Mer Morte. On voit, au Nord, les villages arabes de Tayibé (ancienne Ophra) et de Ramoun (ancienne Rimmon). Tout cela concorde parfaitement avec les données bibliques.

Lors de ma prospection à Ay avant les fouilles, j'avais eu la surprise de trouver à fleur de sol des tessons appartenant à l'époque de l'Ancien Bronze. Ce fait contribua fortement au choix que nous fîmes de ce Tell pour y travailler. Mes prévisions furent confirmées dès le début des travaux. La ville remontait à l'aurore de l'Ancien Bronze et avait été détruite à la fin de cette même période, ou à l'extrême début du Moyen Bronze par un violent incendie. Les cendres ne furent remuées que 800 ans plus tard, entre 1200 et 1000, et seulement sur une petite partie de la Cité. Ailleurs, la ville est restée ensevelie 4.000 ans. Du fait de cette longue désertion, nous avons retrouvé des monuments, vieux de 5.000 ans, dans un rare état de conservation.

LES FOUILLES DE ET-TELL EN 1934.

PLAN DU PALAIS — ANCIEN BRONZE .



N°	Altitude	N°	Altitude
1	99.730	11	97.262
2	99.740	12	97.850
3	97.720	13	97.142
4	98.030	14	97.985
5	98.069	15	98.290
6	98.054	16	97.860
7	97.975	17	98.530
8	97.702	18	97.675
9	97.920	19	99.280
10	99.602	20	97.645

LEGENDE

- Début Anc. Bronze I
- Début Anc. Bronze II
- Modification Milieu Anc. Bronze
- Epoque du Fer



a. - La grande salle (A) vue du nord.



b. - Le couloir B vu du nord.
PALAIS DE AY.

Le palais.

Le point de départ de nos travaux, en 1934, fut le déblaiement de l'édifice de l'acropole, mis au jour en 1933.

Les fouilles ont été poussées en cet endroit jusqu'au rocher. Le bâtiment (pl. L), entièrement dégagé, nous est apparu particulièrement intéressant, et par la symétrie de son plan, dont toutes les dispositions avaient été rigoureusement prévues, et par la technique de sa construction (pl. LI).

La partie principale de l'édifice est représentée par une vaste pièce centrale rectangulaire, longue de 20 m. et large de 6 m. 50, orientée suivant son grand axe vers le Nord. Dans ce même axe, quatre bases rectangulaires, taillées soigneusement en saillie dans un bloc de pierre, sont fixées dans le sol à une distance de 4 m. l'une de l'autre (pl. L : *a, b, c, d*) et servaient de bases à des piliers. Les quatre piliers étaient formés de plusieurs poutres jumelées. Un débris de bois brûlé fut trouvé sur l'une des bases (base *a*). Les piliers devaient porter un ensemble de poutres longitudinales et transversales sur lesquelles reposait une charpente. La porte principale s'ouvre dans la façade Est. Le sol de cette salle est de terre battue assez dure ; quelques centimètres au-dessous existe une autre couche de terre battue, séparée de la première par une mince couche de cendres. Il est difficile de savoir si c'est là le sol d'un monument antérieur ou s'il s'agit d'un sol remanié et exhausé. Peut-être la superposition de ces deux couches de terre battue, séparées par de la cendre, était-elle un simple artifice pour faire un tout solide et éviter l'humidité. Ce lit de cendre ne peut pas être le résultat d'une destruction, étant donné l'absence complète de tessons ou autres débris dans son épaisseur d'ailleurs minime.

Cette salle régulière, aux angles parfaitement droits, est bordée sur les côtés Nord, Ouest et Sud (pl. L : B) par un couloir de 2 m. 50 de large avec lequel elle communique directement au Nord par une porte étroite, ouverte à l'extrémité Est du mur. Ce couloir était fermé par un mur protecteur à angles incurvés, épais de 1 m. 50. A l'intérieur du couloir, une double rangée de pierres disposées le long des murs, à une distance de 2 m. 50 environ l'une de l'autre, devaient également avoir servi de base à des poteaux, peut-être pour soutenir un plancher. A l'Ouest, une porte donnait sur l'extérieur.

Desservant l'entrée principale, une cour (pl. L : A') s'étendait devant la façade Est du bâtiment. Cette cour communiquait, elle aussi, avec le couloir par une porte percée dans son mur Sud (pl. L : NZ), qui subsiste seul actuellement. Ce mur est en retrait par rapport à l'angle Sud-Est de la grande salle. Vu la symétrie de l'ensemble, il est légitime de placer le pendant de ce mur au Nord dans la même position par rapport à l'angle Nord-Est. L'axe Nord-Sud de la cour devait donc être de 18 m. La longueur Est-Ouest est impossible à déterminer.

La roche, à fleur de sol en cet endroit et assez unie, a pu tenir lieu de dallage. Mais peut-être une couche de terre battue venait-elle, comme pour le couloir et la grande salle, niveler complètement le sol. La technique des murs est également saisissante. On ne connaît pas encore en Palestine un bâtiment d'une époque aussi reculée, construit avec une telle maîtrise. Les murs sont élevés par assises régulières de pierres plates, taillées en vue de s'adapter l'une à l'autre, bien aplanies sur la face extérieure. Cette taille donne à la pierre l'aspect de la brique. Ces assises régulières au nombre de treize reposent sur un soubassement formé par des saillies du rocher reliées entre elles par une ou deux rangées de grosses pierres. Ce soubassement, entièrement différent des assises supérieures par la technique, pourrait avoir appartenu à un monument plus ancien, moins soigneusement construit. Mais cette différence n'implique pas son antériorité. Au lieu de travailler à aplanir entièrement la roche, on a utilisé l'inégalité du terrain. La pierre soudée aux saillies de la roche forme un soubassement des plus solides pour supporter le mur large de 2 m. 10.

Nous avons relevé dans les décombres de nombreuses briques sèches d'une forme rectangulaire comme celle des pierres et une épaisse couche de ces mêmes briques était comme pilée par la masse effondrée.

L'arasement parfait du mur nous indique que la partie construite en pierre ne devait pas dépasser de beaucoup sa hauteur actuelle (1 m. 70). Les assises supérieures étaient sans doute en brique sèche.

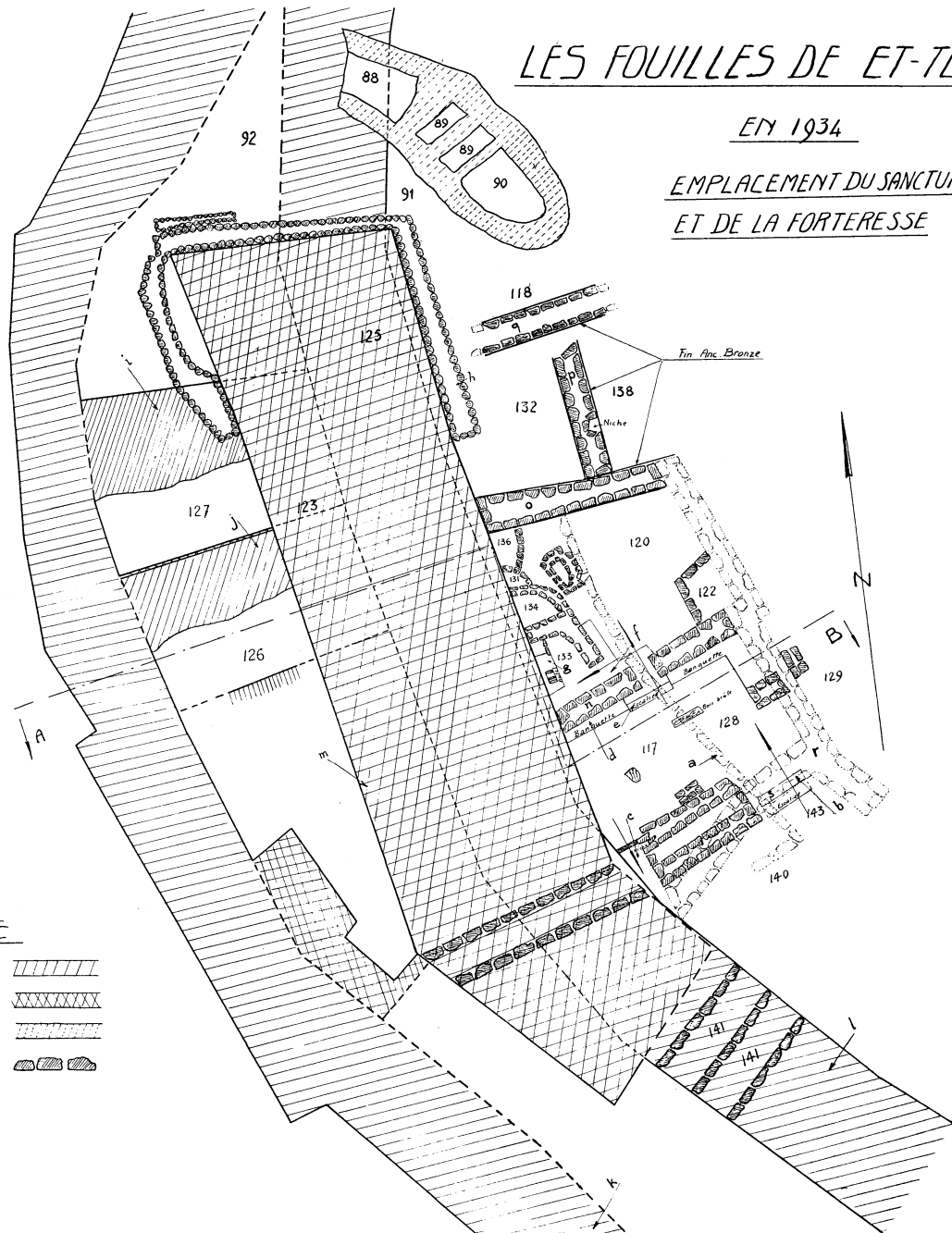
L'emploi simultané de la pierre et de la brique dans une même construction a déjà des exemples en Palestine. Les murs étaient entièrement recouverts d'une couche de ciment renouvelée à quatre ou cinq reprises.

Une niche a été découverte dans le mur Ouest de la grande salle à 1 m. 40

LES FOUILLES DE ET-TELL

EN 1934

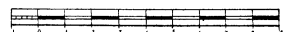
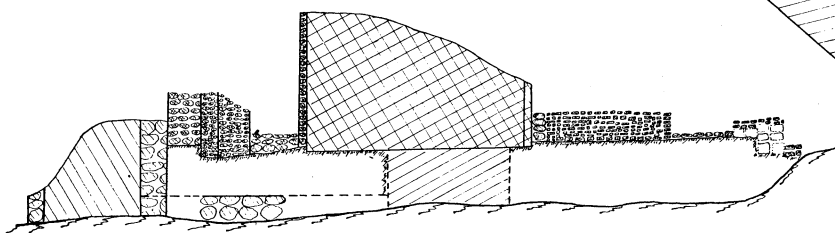
EMPLACEMENT DU SANCTUAIRE
ET DE LA FORTERESSE

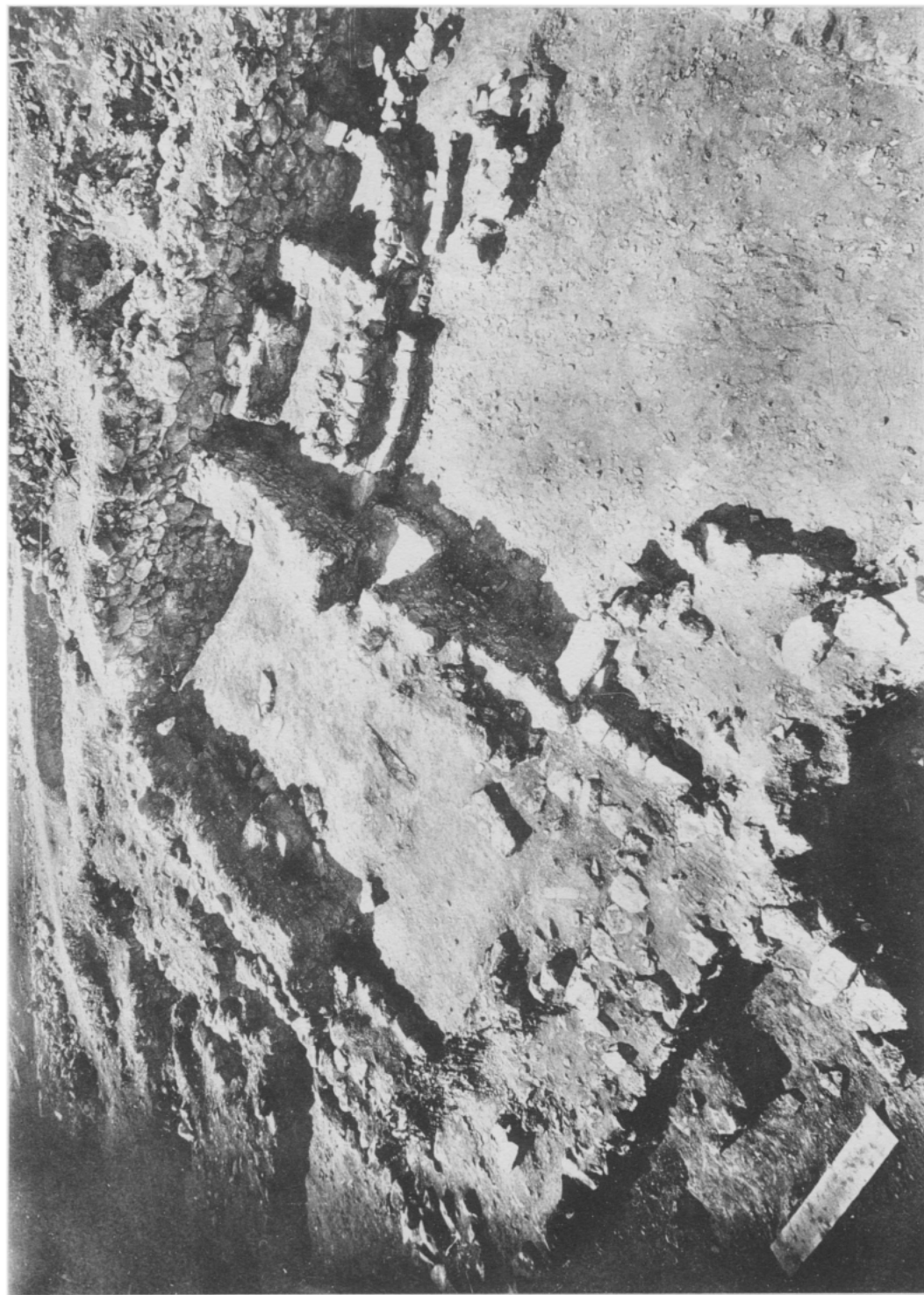


LEGENDE

- Anc. Bronze I
- Fin Anc. Bronze I
- Époque du Fer
- Anc. Bronze II

COUPE A-B





Vue générale du sanctuaire de Ay, prise du nord-est.
III^e millénaire avant notre ère.

du sol. Elle est formée par deux pierres en délit formant pied-droit, une pierre normale de l'assise jouant ici le rôle de linteau. Une épaisse couche de ciment lui donnait une forme ronde. Deux coupes de l'Ancien Bronze reposaient intactes à l'intérieur (pl. LVI : type 13). La chambre Nord (TZ) a modifié le plan original, sans doute à la suite d'une destruction partielle.

Une couche de cendres atteignant une hauteur de 1 m. 20 marque la destruction du monument. Les débris relevés dans cette couche épaisse sont tous de l'Ancien Bronze, entre autres, de très nombreux fragments de grandes jarres à base plate, ornées au col et sur la panse d'une bande décorative faite au doigt. Le palais fut incendié vers 2000 avant notre ère.

La citadelle et le sanctuaire.

La découverte du sanctuaire fut le résultat inespéré d'un travail long et difficile. Situé au Sud-Ouest du palais, sur un terrain moins élevé, l'emplacement disparaissait complètement sous un amas de pierres de 6 m. de haut, couvrant une surface circulaire de 20 ares environ. Cet amas faisait penser à une tour (*Migdal*) dominant la vue au Sud-Ouest.

Alors que la plupart des autres vestiges se trouvaient presque au ras du sol, il était difficile de prévoir si le transport de cette masse de pierres récompenserait notre effort. Mais, durant les travaux antérieurs, une particularité avait attiré notre attention : tout amas de pierres recouvrait des vestiges anciens intacts. Avec une moyenne de 80 à 100 hommes, durant un long mois, nous nous acharnâmes à transporter les pierres. Débarrassé des décombres, un sanctuaire vieux de 5.000 ans, associé à une citadelle, s'offrit à nos yeux avec son mobilier culturel répandu sur le sol (pl. LIII et LIV).

La citadelle est une masse compacte de forme rectangulaire, faisant un coude dans sa partie Sud (pl. LII : m); elle mesure 40 m. de long et 10 m. environ de large. Sa hauteur maxima est actuellement de 5 m. 50. Elle a été construite sur l'enceinte intérieure de la ville, large de 6 m., à la suite d'une destruction partielle de celle-ci (pl. LII : l, m; coupe A-B), au moyen de gros blocs mal équarris, dont seule la face extérieure est aplanie.

Ces blocs forment des murs de 2 m. à 2 m. 50 d'épaisseur qui ménagent, entre leurs faces intérieures peu régulières, un espace comblé par de la pier-

raille, à l'exception de quelques petites chambres réservées dans la masse et qui ne sont pas indiquées sur le plan, car leur structure est difficile à déterminer exactement, vu l'éroulement du faite de l'édifice vers l'intérieur. Elles sont de forme rectangulaire et se succèdent, séparées par un mur d'une seule de pierres. Elles devaient servir de dépôt et d'abri, tout en ayant pour fonction rangée architecturale de diminuer les poussées exercées vers l'extérieur par cette masse qui devait atteindre plus de 15 m. de haut. Celle-ci est consolidée à l'extérieur, du côté Ouest, par les murs de casemates (pl. LII : i, j, etc.) la reliant à l'enceinte extérieure (pl. LII : k) et du côté Est par les murs du sanctuaire (pl. LII : n, o). Ces murs font fonction de contreforts. En outre, l'aile nord du bâtiment a été revêtue d'un parement, à la suite d'une destruction partielle (pl. LII : h). Cette citadelle constitue une forte organisation défensive. Par sa hauteur et par sa position stratégique elle dominait les alentours et permettait de surveiller le fond du ravin abrupt qui s'étend à l'Ouest ; elle défendait en même temps l'enceinte extérieure à laquelle elle était reliée. Enfin, elle protégeait le sanctuaire à l'Est qui, de son côté, devait lui prêter le secours de la divinité.

Adossé à la citadelle, ce sanctuaire était posé sur un remblai de terre et de débris, dont l'épaisseur varie entre 2 m. 30 au Sud et 1 m. 60 au Nord (pl. LII : coupe A-B), et grâce auquel le sol était à la fois nivelé et rehaussé. Ce remblai est soutenu à l'Ouest par la citadelle, dont un pan sert de mur au sanctuaire, à l'Est et au Sud, par des murs posés sur le roc, qui servent en même temps de fondement aux murs du sanctuaire (pl. LII : r, s). Il est possible que ces murs soient antérieurs au sanctuaire, car, au-dessous de la plate-forme, étaient enterrés les restes d'un mur construit à même le roc (pl. LII : a). On accédait au sanctuaire du côté Sud par une pente également artificielle. Ce plan incliné était consolidé par de petits murets, disposés en gradins irréguliers qui maintenaient la terre et l'empêchaient de s'affaisser. Dans le haut, quelques marches menaient à la porte d'entrée (pl. LII : b). Les murs du sanctuaire, d'une épaisseur de 1 m. à 1 m. 50, en assises régulières de pierres plates, sont d'une technique presque aussi soignée que ceux du palais. Nous n'avons pas trouvé de briques ; ils devaient être entièrement en pierre et soutenir une toiture de bois ; une couche de cendre, épaisse de 70 à 80 cm., recouvrait le sol. Le mur Ouest, formé par un pan de la citadelle, est évidemment d'une tech-



a. - Première salle du sanctuaire de Ay.



b. - Deuxième salle et saint des saints.
Voir pl. LIII la vue d'ensemble du sanctuaire.

nique plus grossière et contraste avec les autres murs du sanctuaire. Sans doute par un souci d'esthétique et d'uniformité, ils étaient recouverts d'une épaisse couche de ciment. Le sol est de terre battue.

Ce bâtiment qui se compose de 3 pièces, est du type du sanctuaire sémitique (pl. LII : salles 117, 128, 120, 133); la porte d'entrée donne dans la première



FIG. 1. — Manche de couteau.

salle (pl. LII : b). Celle-ci, la plus vaste des trois, mesure 8 m. 50 sur 6 m. (pl. LII : 117, 128). Deux saillies des murs Sud et Est formant pilastres étaient sans doute destinées à supporter les poutres maitresses de la toiture. Un alignement de pierres plates, recouvertes aussi de ciment, forme banquette le long du mur. Au milieu de la salle (117-128) se trouvaient deux brûle-parfums (pl. LVI, fig. 1 et 1 bis) sans fond, à quatre côtés rectangulaires percés d'une fenêtre, à col rond et évasé, orné d'une bande striée. Entre eux, gisait un bois brûlé long de 1 m. 25 qui, de l'avis du R. P. Vincent, peut avoir été une *ashéra*, si ce n'est le reste d'un poteau qui soutenait en son milieu la poutre maitresse

et diminuait ainsi sa portée. Les offrandes liquides étaient versées dans des gobelets de formes variées, à parois évasées ou resserrées, lustrées de rouge (pl. LV et LVI, n^{os} 14, 18-21, 24, 25). Les viandes et les prémices étaient déposées dans de larges coupes à fond plat, avec ou sans anses (pl. LVI : n^{os} 2, 3, 4, 7). Nous avons retrouvé des ossements de volailles et de bétail. De grosses jarres sans anses et à décor appliqué par bandeaux étaient en grand nombre ; sans doute y avait-il là un dépôt d'eau, de vin et d'huile (pl. LVI, n^o 28). Une grosse cruche à quatre anses, dont deux annulaires et deux horizontales à bord relevé (pl. LVI, n^o 11), était à demi enfoncée dans un trou encerclé de pierres plates. A l'Ouest du mur Sud, une porte étroite donne accès à une niche (pl. LII : c) constituée dans l'épaisseur du même mur. La cendre et les os calcinés, trouvés dans cette niche, laissent supposer que, malgré ses petites dimensions, on y brûlait la chair des victimes. Un manche d'ivoire (fig. 1), appartenant sans doute à un couteau rituel, gisait non loin de là, ainsi que des fragments de fourreau. La lame n'a pu être retrouvée. Le manche est d'un travail extrêmement fin, décoré par une juxtaposition de petits triangles rectangles isocèles incisés et réservés. Le petit côté est orné de hachures formant une série d'angles ou de chevrons superposés. — On pénètre dans la deuxième salle au Nord par une porte bien dessinée, précédée d'une marche (pl. LII : e). Les murs sont également recouverts de ciment. Cette salle est garnie à l'Est d'une banquette

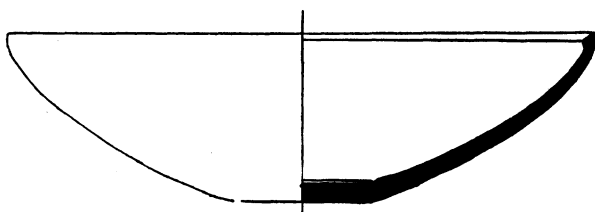
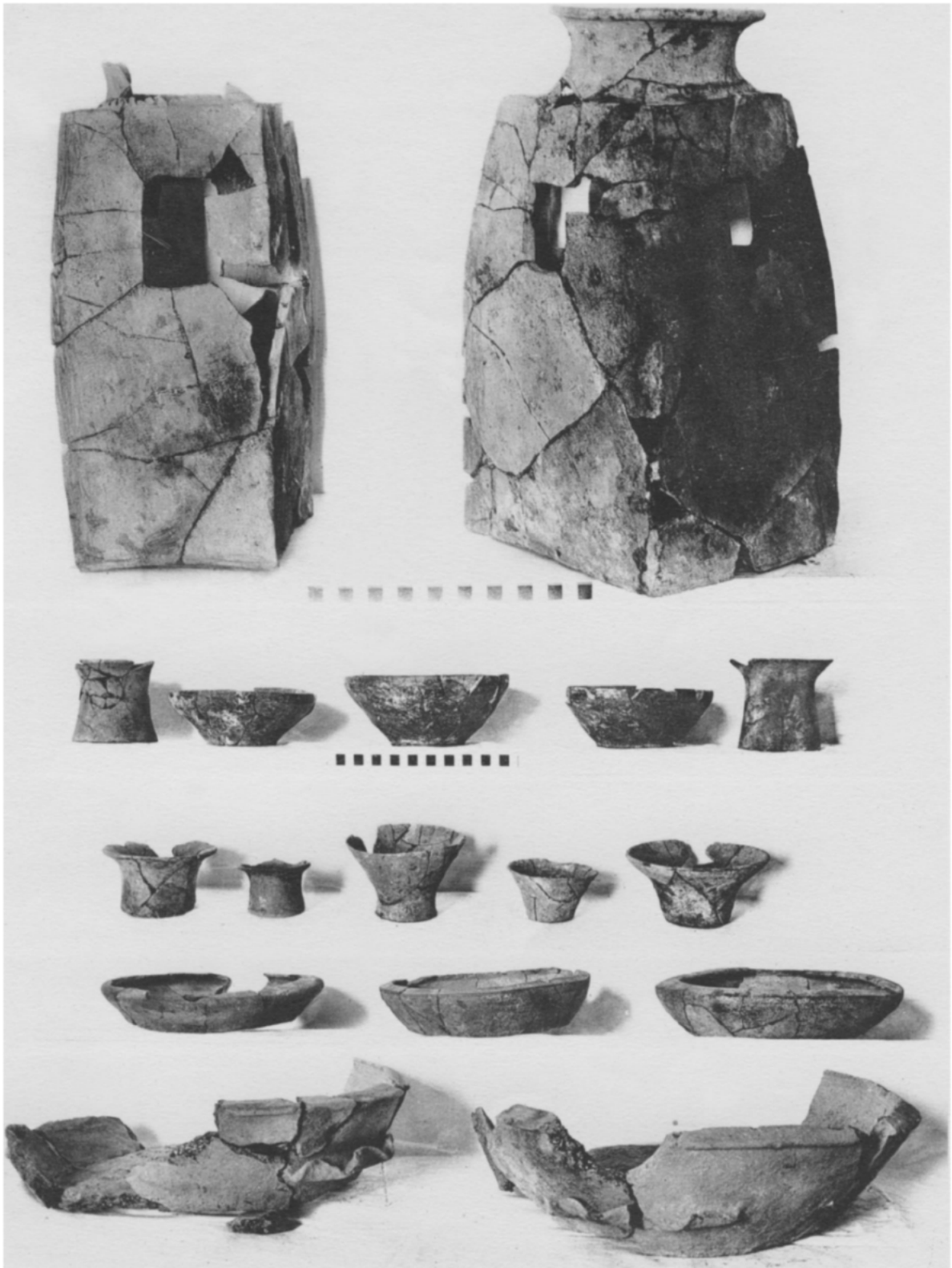


FIG. 2. — Coupe en albâtre.

où furent trouvées douze petites coupes (pl. LVI, n^o 13 et pl. LII : 122) prêtes à recevoir les offrandes. A l'Ouest, une série de trois *favissae* était destinée à contenir les déchets du sanctuaire (pl. LII : 134, 131, 136).

Enfin, dans le coin Sud-Ouest, à l'intérieur même de cette deuxième salle, en est aménagée une troisième ; toute petite, elle forme un Saint des Saints bien à l'abri (pl. LII : 133). Le sol est légèrement surélevé par rapport à celui des autres pièces. Une porte étroite y donne accès (pl. LII : f). Demeure sacrée de la divinité, elle renferme un petit autel que la position de la porte ne permettait pas de voir de la salle voisine (pl. LII : g). L'autel mesure 1 m. 70 de long



Céramique et vases d'albâtre du sanctuaire.

AY.

sur 70 cm. de haut (pl. LIV). Il est construit en pierre et recouvert de ciment. Cinq pierres plates, peintes en rouge, forment sur l'autel une petite niche découverte. Un gobelet lustré de rouge, qui occupait l'intérieur de la niche, a été retrouvé intact. Aucun symbole divin n'a été découvert. Un petit lit votif, dont il ne reste qu'une moitié (pl. LVI, n° 6) reposait à côté de la niche. Il était muni de pieds. Les sangles sont dessinées par des stries croisées. Nous connaissons de nombreux exemples de ces lits hors de Palestine, et tout récemment, M. Rowe en a trouvé un semblable à Gézer dans une tombe de l'Ancien Bronze.

De nombreux objets de culte étaient répandus sur l'autel et à ses pieds : une corne de buffle, céramique fine lustrée de formes variées, enfin des albâtres égyptiens ⁽¹⁾ qui, dans l'ensemble, relèvent en majorité des deuxième et troisième dynasties égyptiennes. Les coupes à base plate et parois évasées, dont le fond est déli-

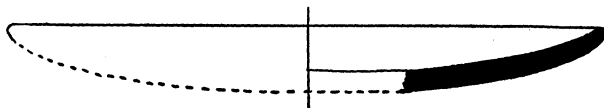


FIG. 3. — Coupe en pierre rose.

mité par un cercle incisé (fig. 2), sont une réplique exacte de coupes fréquentes à l'époque thinite ⁽²⁾ comme celles du roi Neteren (2^e dynastie) trouvées à Sakkara. Il en est de même pour un plat de granit rose à peine incurvé, à base arrondie, dont Sakkara offre le même exemple (fig. 3).

A la suite du sanctuaire, un bâtiment plus petit lui faisait pendant et s'appuyait contre l'aile Nord de la citadelle en couvrant une partie du parement. Malheureusement son état de destruction presque complète et l'absence d'objets permettant une interprétation, nous réduisent à des conjectures sur sa destination.

Il emprunte le mur Nord du sanctuaire (pl. LII : o) mais ne communique pas avec celui-ci. Malgré la disparition de ses murs au Nord et à l'Est, il est visible qu'il se composait également de trois chambres (pl. LII : 132, 138, 118). Les murs intérieurs sont en partie conservés. Le premier (p), longitudinal, partageait la partie Sud en deux petites pièces. Le deuxième est latéral (q) et

⁽¹⁾ L'étude de ces albâtres fera l'objet d'un article spécial.

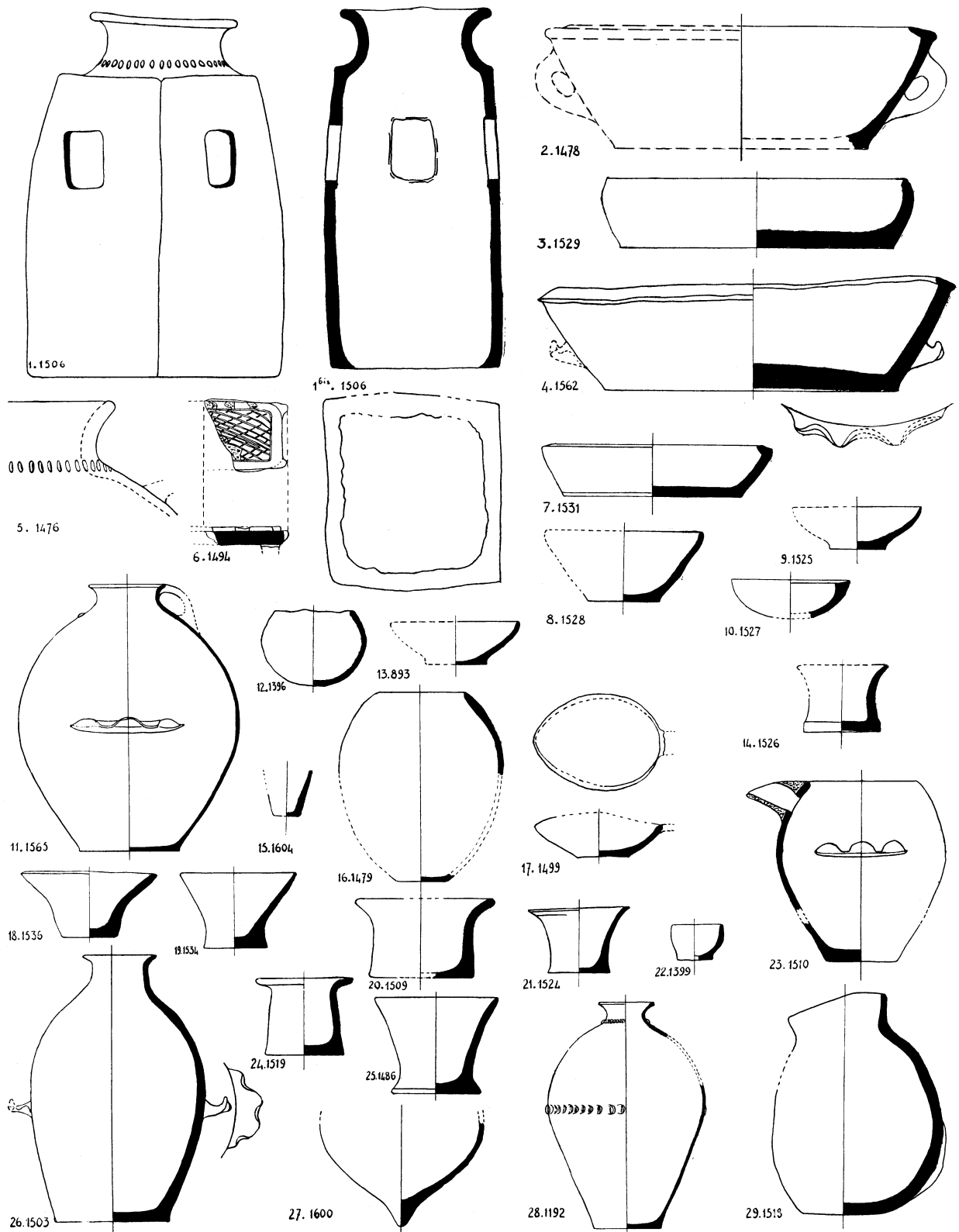
⁽²⁾ Cf. REISSNER, *Early dynastic cemeteries-stonevessels*. Types XVIII, 2 et XXVI, 7.

semble avoir séparé ces deux pièces d'une troisième, très peu profonde, qui occupait la partie Nord.

Le premier mur montre encore une niche sur sa face Est; une base de pierre ronde très bien taillée, posée près de là, devait, à l'origine, avoir trouvé place dans cette niche. De plus, une porte, qui établissait un passage entre les deux petites salles, était ménagée à l'extrémité Nord de ce mur, contre le mur latéral. Celui-ci à son tour, laisse contre la citadelle une ouverture qui faisait communiquer la chambre Nord avec la chambre Sud-Ouest.

Sommes-nous là en face d'un deuxième sanctuaire, destiné à la parèdre de la divinité qui occupait le premier? La disposition de ces trois salles rend cette supposition possible. L'une des deux plus petites, celle du Sud-Est par exemple, aurait constitué un Saint des Saints différent du premier. Le mobilier cultuel aurait pu disparaître en même temps que certains murs. Était-ce plutôt là les communs ou la demeure des prêtres gardiens du sanctuaire? Cette hypothèse est peut-être plus plausible que la première, car le bâtiment ne comporte pas un Saint des Saints nettement caractérisé comme le précédent. Tout ce qu'on peut affirmer, c'est qu'il est contemporain de notre sanctuaire. Celui-ci dans son état actuel témoigne d'une civilisation évoluée de l'Ancien Bronze aux environs de 2700 avant notre ère. Il s'adosse, comme nous l'avons dit, à une citadelle plus ancienne dont le soubassement, qui repose sur l'enceinte, est à un niveau inférieur (fig. 4). L'enceinte est construite sur le roc. Il en résulte que nos trois édifices successifs, construits à des niveaux différents, constituent trois couches épaisses de construction et de remaniements qui couvrent un long millénaire (3000 à 2000 environ), au cours duquel il est possible de discerner l'évolution de l'industrie céramique de l'Ancien Bronze. En cet endroit nous avons atteint une profondeur de 8 m. à travers ces trois niveaux. Le niveau I remonte à l'aurore de l'Ancien Bronze. Il se retrouve sur toute l'étendue du Tell. Les bâtiments sont alors construits à même le roc. Les enceintes remontent à cette époque. La destruction partielle de l'enceinte du côté de la citadelle forme une couche de débris épaisse de 3 m. Elle nous offre le type le plus ancien de l'anse horizontale.

Le niveau II se retrouve sur tout le Tell. Les bâtiments reposent sur une couche incendiée ou sur des fondements anciens. La citadelle, qui appartient à



C ramique du sanctuaire.
FOUILLES DE ET-TELL (AY).

cette phase, repose sur l'enceinte intérieure et sur les décombres de celle-ci, éboulés entre elle et l'enceinte extérieure.

Le niveau III est marqué par une destruction partielle de cette citadelle



FIG. 4. — Citadelle, mur Nord du sanctuaire et parement (h).

(fig. 4, m) et par la consolidation de son aile Nord (pl. LII : h). Ce parement repose au Nord et à l'Ouest sur une couche de cendres (fig. 4, o).

Notre sanctuaire appartient donc à la 3^e phase de la ville. La vaisselle du culte indique une évolution de l'art céramique. Quant aux albâtres, ils ont pu être conservés d'un sanctuaire précédent, contemporain de la première phase de notre Cité à l'aurore de l'Ancien Bronze. L'érection du sanctuaire retrouvé est à placer aux environs de 2700.

A part certains vases, tels les gobelets qui, destinés exclusivement au service, du culte, ne peuvent fournir de points de comparaison avec la poterie courante du moins pour la forme, on peut rapprocher la céramique du sanctuaire de celle du niveau III de Megiddo ⁽¹⁾. L'anse horizontale à impressions

⁽¹⁾ M. ENGBERG and M. SHIPTON, *Notes of the chalcolithic and Early Bronze Age pottery.*

digitales et l'anse horizontale lisse, qui paraît à Ay avant l'anse ondulée, disparaît la première, tandis qu'elle persiste davantage à Megiddo. Les bases en moignon inaugurent également notre troisième niveau. La cuisson de la poterie est bonne, la matière compacte. Le décor appliqué est courant. La peinture montre une préférence pour le lustre rouge foncé ⁽¹⁾. Les grosses jarres à base plate et col évasé, les petites cruches à fonds pointus, quelques rares anses enveloppées, marquent la fin de cette période.

La destruction du sanctuaire est à placer, comme pour le palais et pour toute la ville, aux environs de 2000.

La ville basse.

La ville basse remonte, elle aussi, à l'aurore de l'Ancien Bronze et sa destruction totale est également à placer à la fin de l'Ancien Bronze. Nous avons complètement déblayé les restes de cette cité au Sud-Est du palais, à proximité des murailles sur une superficie de 45 ares environ.

Les vestiges étaient presque au ras du sol, couverts d'une couche de cendres marquant la destruction finale de la ville. Deux autres couches de cendres séparent trois couches successives de constructions et de remaniements (pl. LIX).

Au niveau I c'est à même le roc que reposent les fondations, qui seules subsistent. Elles sont établies en pierres de dimensions inégales non équarries, qui joignent mal et laissent de gros interstices qu'on a bouchés avec de la terre et des cailloux. Les faces extérieures sont à peine aplanies. Les chambres sont petites, souvent terminées par un réduit en forme d'abside. La pièce 97 (pl. LIX) laisse supposer l'existence de chambres tout à fait rondes. Il ne reste pas trace des portes. Nous n'avons trouvé les objets de métal qu'au niveau supérieur, bien que l'usage du métal soit alors incontestable. La céramique est du type le plus ancien. L'ensemble se rapproche parfaitement du niveau IV de Megiddo ⁽²⁾ que l'on a placé au début du 3^e millénaire, ce qui est en accord avec notre datation constituée indépendamment.

⁽¹⁾ Une étude des pièces fera l'objet d'un article spécial.

⁽²⁾ ENGBERG and SHIPTON, *op. cit.*

Notre niveau II est contemporain de la citadelle de Ay et repose comme elle sur une couche de destruction.

Le niveau III de la ville est contemporain du sanctuaire. Les chambres sont alors plus grandes. Les angles incurvés disparaissent. Des maisons reposent en partie sur l'enceinte intérieure dont l'importance défensive avait alors probablement diminué au moins sur certains points.

L'anse horizontale surélevée apparaît. La fin de cette période est marquée par l'existence de pots à fond pointu et quelques rares anses enveloppées.

Les enceintes.

Nous avons pu déterminer la superficie exacte de l'ancienne Cité grâce aux enceintes dont le tracé a été mis partout au jour, sauf du côté Est.



FIG. 5. — Ville de l'époque du Bronze. Les enceintes.

Le Tell de Ay est formé par des assises irrégulières se succédant le long de pentes abruptes. La fortification devant s'adapter à la forme du terrain présente un tracé assez inégal. Lorsque la pente est douce, et par conséquent

l'accès de la ville facile, l'organisation défensive est renforcée par une muraille supplémentaire. Là se succèdent trois enceintes (fig. 5) d'une largeur respective de 6 m. 50 pour l'enceinte intérieure, de 2 m. 50 pour l'intermédiaire, et de 2 m. pour l'extérieure. La première est à une distance de 2 m. 50 de la deuxième et celle-ci à 1 m. 50 de la troisième (pl. LIX).

A l'Ouest, l'enceinte intermédiaire disparaît ; l'extérieure atteint une largeur de 3 m. 50 et se rapproche de l'enceinte intérieure qui, elle, n'a plus que 5 m. Enfin, au Nord, toutes ces enceintes se rejoignent pour ne former qu'une seule masse.

Cet ensemble fortifié constitue un fait remarquable pour une époque aussi reculée. Les enceintes n'offrent pas seulement une masse difficile à ébranler ; elles présentent, avec la citadelle une ingénieuse organisation défensive. L'enceinte intérieure devait, au moins à certaines époques et sur certains points, dominer l'enceinte extérieure. L'enceinte intermédiaire, là où elle existe, était unie à l'enceinte intérieure par de la terre et de la pierraille qui comblait l'espace vide. Y avait-il un vide entre les enceintes intermédiaire et extérieure, ou cet espace était-il également comblé ? L'état actuel des travaux ne nous permet pas de le dire avec certitude. Dans la deuxième alternative, le mur intermédiaire aurait eu pour rôle de diminuer la poussée exercée sur la muraille extérieure par la masse de terre tendant à glisser sur le roc en pente.

La disposition des murailles permettait d'établir deux chemins de ronde superposés ; le premier, sur les murs extérieur et intermédiaire, était défendu par la muraille intérieure qui le dominait plus ou moins et constituait le deuxième chemin de ronde.

Les murailles reposent à même le roc ou sur une mince couche de terre, si la pente du rocher est trop raide. Elles sont constituées par de gros blocs de pierre aplanis seulement sur les faces extérieures des murs. Les interstices laissés par ces blocs sont bouchés par un amalgame de terre et de cailloux. La muraille intérieure est formée de trois murs juxtaposés ; les méfaits du tassement sont ainsi évités.

À 5 mètres devant la muraille extérieure, un petit muret, trouvé du côté Sud, soutenait un glacis pour éviter le glissement de la terre et renforcer le pied des murailles.

La ville de l'époque du Fer.

La ville de l'époque du Fer ne s'étend pas sur toute la superficie de l'ancienne cité. Nous ne connaissons d'ailleurs pas ses limites exactes. Nous avons déblayé de nombreux vestiges de cette époque sur l'acropole et à l'Est de celle-ci, sur une surface de 25 ares. A cette époque, l'organisation du palais a été profondément modifiée par des remaniements (pl. L). Les murs tardifs reposent tantôt sur la couche de cendres et de débris, qui atteint 1 m. 20 par endroits, tantôt sur des murs anciens. C'est le cas du mur Ouest du couloir (pl. L : B) dont la partie ancienne subsiste jusqu'à la surface de la couche de cendres, montrant même le bas d'une porte. Par-dessus a été édifié le mur grossier de l'époque du Fer qui, lui, ne comportait pas de porte.

La grande salle (pl. L : A) a été partagée par les nouveaux occupants en plusieurs chambrettes de dimensions inégales. Des réduits ronds dans les coins de cette salle, devaient servir de magasin à grains. Les murs anciens de la grande salle non détruits, et atteignant encore maintenant une hauteur de 1 m. 70-1 m. 80, ont été réemployés.

Le couloir B (pl. L) a été, lui aussi, partagé en plusieurs petites chambres. Une muraille supplémentaire, entièrement de l'époque du Fer, a été construite à l'Ouest du couloir G. Dans la partie Sud de la salle A, la couche de cendres a été nettoyée jusqu'au roc par les nouveaux venus. La base du pilier *d* (pl. L), déplacée, a resservi pour la construction de petits murs intérieurs. Dans la partie Nord, les murs reposent sur la couche de cendres restée intacte. Les bases de piliers *a* et *b* ont été retrouvées à leur emplacement primitif (pl. L). Tous ces murs tardifs sont caractérisés par leur petit appareil. Ils font triste figure à côté des murs du troisième millénaire.

A l'Est du palais, les vestiges de cette époque sont des fondations de nombreuses chambres pressées les unes sur les autres. On y distingue la trace des portes. Les chambres carrées ou rectangulaires comportent chacune une sorte de puits, creusé dans la roche calcaire et qui devait servir de silo. Quelquefois ces puits mènent à de grandes caves où étaient déposées de grosses jarres à fond pointu.

Une ruelle étroite, allant du Sud au Nord, mène à une salle plus spacieuse qui pourrait être un lieu saint. Nous y avons mis au jour quelques pièces en céramique d'une forme nouvelle et curieuse, dont un immense brûle-parfum



FIG. 6. — Brûle-parfum. Époque du fer.

entièrement à claire-voie, décoré de pattes de lion (fig. 6). Un collier de pierres dures finement taillées se trouvait à l'intérieur. Les objets reposaient sur une banquette de pierre le long des murs Ouest et Sud de la pièce.

La céramique de cette époque appartient au Fer I. Elle est représentée, en particulier, par la grosse jarre à fond pointu, dont le col mouluré s'orne à la base d'une saillie circulaire, et par une quantité de marmites à deux anses annulaires, à base arrondie, à pense trapue, imitant la forme de vases de métal. Nous avons pu, grâce à l'amabilité du professeur Albright, comparer nos tessons à ceux

de Bethel appartenant au Fer I ; ils sont identiques (ASOR, n° 56, 1934).

Les bijoux, bracelets et bagues, sont en fer.

Cette période n'eut à Ay qu'une courte durée de 100 ou 150 ans vers 1200-1050. Les époques du Moyen et du Récent Bronze sont inexistantes. Les tessons du Fer I sont mélangés à ceux de l'Ancien Bronze. Cela nous permet de con-

clure qu'entre la destruction violente de la Cité Royale vers 2000 par un ennemi inconnu et sa courte résurrection vers 1200, une durée de 800 ans s'est écoulée. Cette Cité était donc détruite depuis longtemps lors de la venue de Josué. Et c'est pourquoi, sans doute, les Israélites l'appelèrent « La Ruine » : « ha-Ay ». Nous ne connaissons pas le nom qu'elle pouvait avoir au 3^e millénaire. Or, la description qu'on trouve de ce site dans la Bible, correspond parfaitement à la situation générale du Tell et à la position du ravin, qui permettait une embuscade telle que la raconte le livre de *Josué*. Cela nous amène à croire que les chapitres VII et VIII de *Josué*, qui pouvaient être estimés historiques, font partie d'une légende, comme le récit de la prise de Jéricho, mais une légende fondée sur un site réel.

La nécropole.

La nécropole est située sur la pente en gradins au Nord-Est du Tell à 200 m. hors des enceintes.

Les sépultures collectives sont aménagées dans des grottes naturelles ou taillées dans le roc calcaire (fig. 7). Les cadavres sont entassés par groupes, soit dans les recoins, soit dans de petites cellules taillées dans les parois de la caverne.

Les tombes s'étendent sur une grande superficie et forment de vrais couloirs souterrains. Elles ne comportent qu'une ou deux couches superposées.

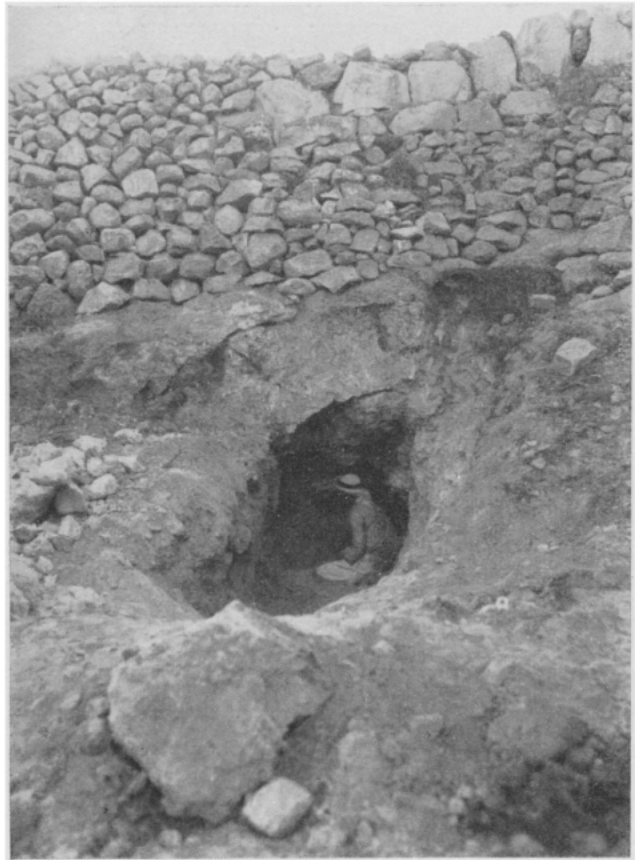


FIG. 7. — Entrée d'une tombe.

A l'inverse des tombes de Jéricho ⁽¹⁾ (surtout tombes 4 et 5) aucune stratification précise n'a pu être établie. Les niveaux déterminés sur l'emplacement du sanctuaire nous servent de repères pour la classification de la céramique.

Celle-ci ⁽²⁾ couvre toute la durée de l'Ancien Bronze. La majorité des pièces se rattachent à la première moitié du 3^e millénaire.

La planche LVII nous montre l'extrême diversité de la céramique et son état de parfaite conservation. Sans chercher à entrer dans le détail, il est facile de rapprocher cette céramique de celle des autres sites anciens de Palestine. A part quelques formes particulières à Ay, chaque type trouve ses équivalents à Ophel, Jéricho, Megiddo, Gézer, Beïsan, seules villes de Palestine qui aient été explorées en partie jusqu'au sol naturel.

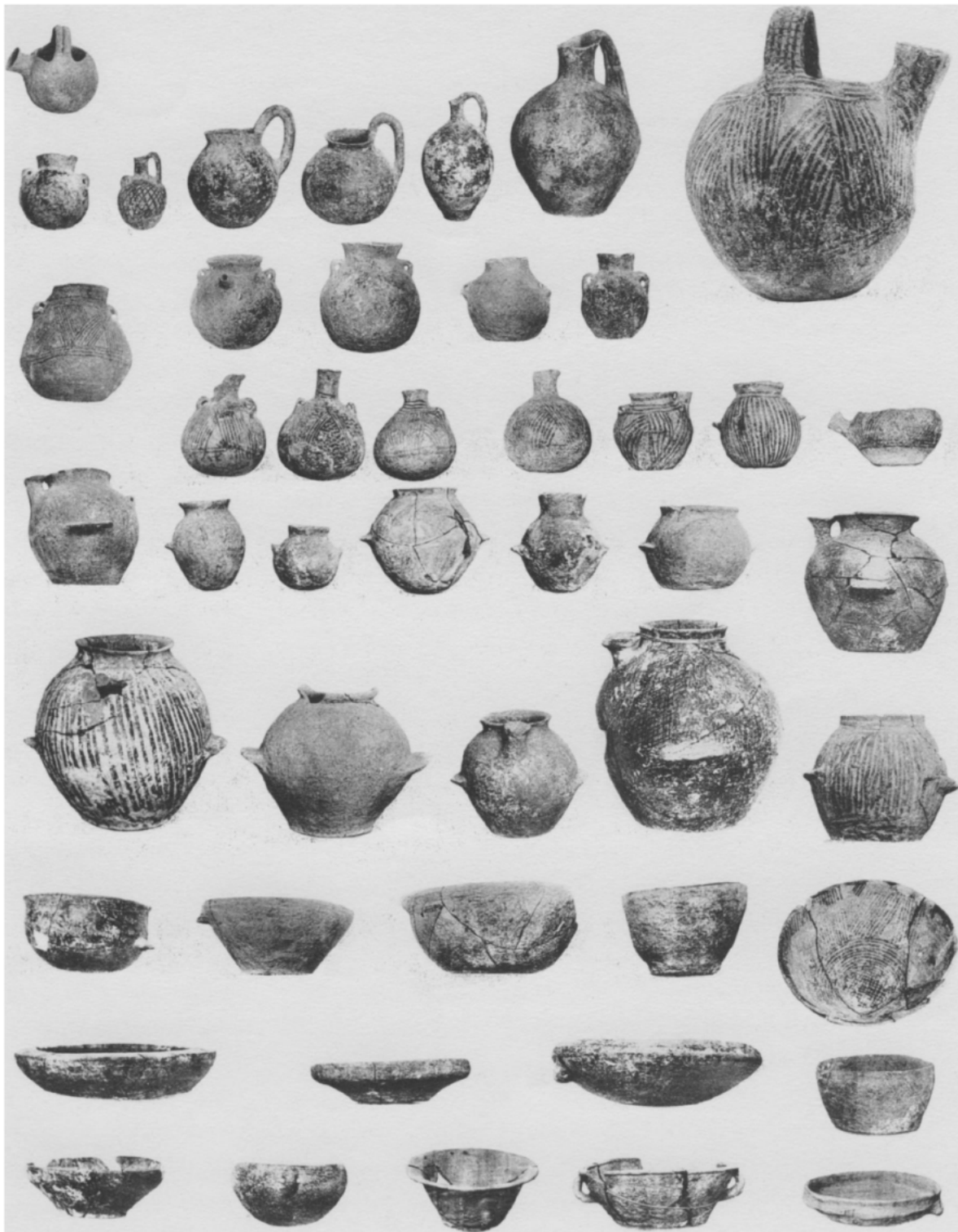
Les mauvaises conditions du gisement, nous laissent encore incertains sur la position exacte du cadavre. Quelques crânes seulement, d'ailleurs en mauvais état, ont pu être dégagés. Cependant les dimensions des cellules font supposer que les morts étaient repliés sur le côté sans aucune orientation. La vaisselle funéraire est déposée près du défunt, surtout autour de la tête. Les armes, telles que haches en bronze, devaient être placées à côté de l'homme. Les bijoux étaient la part de la femme : épingle soigneusement travaillée et décorée de stries, bagues, etc. Les nourrissons sont protégés par de grandes écuelles renversées, ou encore enfouis dans des jarres.

La poterie est faite à la main, à l'aide de la girelle. Le décor est peigné, strié, incisé ou appliqué. Les motifs sont variés et dénotent de naïves recherches. La peinture se présente sous diverses formes. La peinture monochrome, rouge mat, formant différentes combinaisons de lignes, est très fréquente. Souvent aussi les vases sont recouverts d'un engobe. Celui-ci est tantôt de même couleur que l'argile dont est fait le vase, tantôt d'une couleur différente, allant du rouge au marron. Souvent on lui fait subir un lissage qui donne alors au vase un aspect lustré. On trouve également l'engobe blanc à la chaux, qui, en général, sert de fond à des lignes décoratives de peinture rouge mat.

La poterie fine se distingue nettement de la poterie commune par ses dimensions restreintes, par sa matière épurée, par la diversité de son décor et

⁽¹⁾ GARSTANG, *Annals of Archeology and Anthropology of Liverpool*, vol. XIX.

⁽²⁾ L'étude détaillée de la céramique par niveaux fera l'objet d'un article spécial.



Céramique de la nécropole du III^e millénaire.

AY.

de ses formes, enfin par une cuisson uniforme et complète. La poterie commune, bien que contemporaine de celle-ci, est faite de terre grossière mal cuite, peu compacte, mélangée de particules de silice.

Certains modèles sont très répandus. Les lampes se trouvent en grande quantité. Elles ne sont encore que de petits bols à panse hémisphérique, sans décor ⁽¹⁾. L'emplacement de la mèche laisse une légère trace de fumée sur le bord du bol. Les petites lampes à bec pincé sont plus tardives ⁽²⁾. Nous en avons trouvé une dont le bord, légèrement pincé en quatre endroits, ébauche quatre becs (fin de l'Ancien Bronze).

Les amphorettes ne sont pas moins nombreuses. Toutes petites, elles ont la panse globulaire, le col détaché, et sont munies de deux anses oreillettes.

Elles sont décorées sur la panse de peinture rouge en treillis (pl. LVIII, n° 49). L'une d'elles fut trouvée dans la paume du défunt, ce qui avait peut-être une signification qui nous échappe. Certaines tombes de Jéricho présentent plusieurs spécimens analogues ⁽³⁾. Certaines amphorettes, plus grandes que les dernières, se distinguent par la variété du décor (pl. LVIII, nos 30, 35, 41). L'une d'elles (n° 41) offre un mélange de lignes verticales et de lignes ondulées, qui se retrouve à Ophel sur une pièce semblable ⁽⁴⁾. Leurs anses oreillettes sont ou arrondies ou triangulaires (pl. LVIII, n° 34). Une jolie amphorette (n° 50), très petite, prend un aspect hybride et se rapproche des cruches en combinant l'anse annulaire à l'anse oreillette. Également très fréquentes sont les petites œnochoés à base arrondie.

L'irrégularité du modelage à la main donne à ces vases des formes diverses. L'argile est généralement très claire, couleur sable, rarement couverte de peinture. L'anse annulaire et verticale, généralement bifide, joint l'orifice à la panse. Souvent une bague d'argile renforce la soudure de l'anse à l'orifice ⁽⁵⁾ (pl. LVIII, n° 40).

Les bols, les coupes et les écuelles sont de formes variées : carénées, hé-

⁽¹⁾ *Megiddo*, fig. 6, 20 A, niv. IV et VII.

⁽²⁾ *Tel Bet-mirsim*, XIII, pl. 20, n° 27.

⁽³⁾ *Annals of Archeology and Anthropology*, t. XIX.

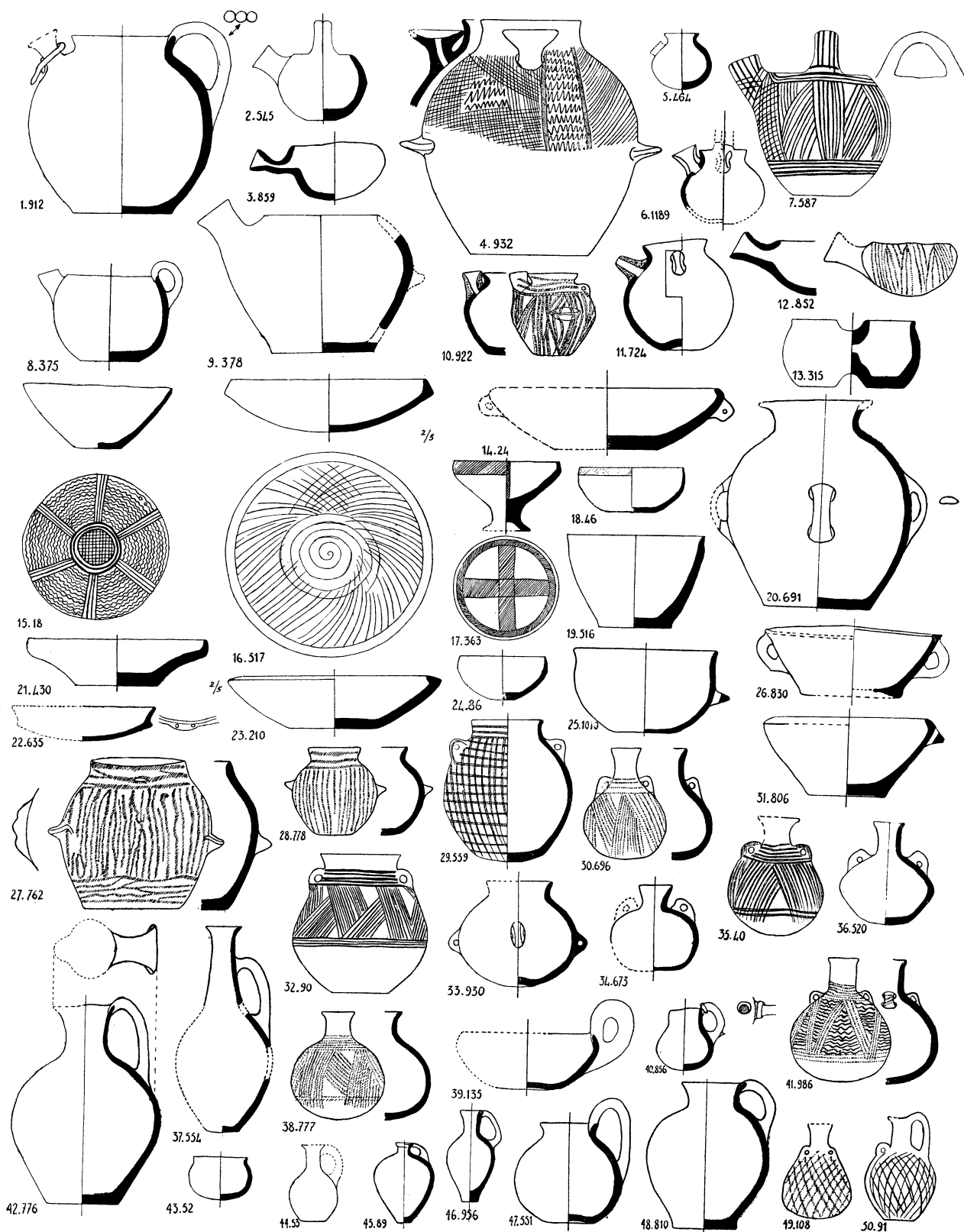
⁽⁴⁾ H. VINCENT, *Jérusalem sous terre*, pl. X.

Les analogies avec Ophel sont d'ailleurs nombreuses (cf. n° 30).

⁽⁵⁾ Pièces analogues à Ophel (*Jérusalem sous terre*); à Beïsan, pl. VIII, *The Museum Journal*, nov. 1935, etc.

hémisphériques avec les parois droites ou évasées, la base plate ou arrondie. Ils ont parfois des anses d'une grande variété. L'anse horizontalé, plate ou ondulée, est placée sur la panse ou près du bord (LVIII, nos 25, 31). L'anse oreillette (pl. LVII et LVIII) est généralement arrondie, perforée tantôt verticalement, tantôt horizontalement. L'anse annulaire (LVIII n° 26) est plus rare surtout lorsqu'elle dépasse les bords du vase (n° 39). Ces bols ont souvent été recouverts extérieurement, avant le polissage, d'une épaisse couche de peinture rouge foncé. Cette peinture se continue à l'intérieur du bol et forme le long du bord une large bande (pl. LVIII, nos 14, 39). Souvent au contraire, la peinture ne couvre que l'intérieur du vase, telle une coupe hémisphérique (n° 15) décorée en rouge clair de lignes verticales, séparées à intervalles réguliers par des lignes horizontales ondulées et limitées dans le fond par des cercles concentriques entourant de petits carreaux. Une coupe à base arrondie porte, également à l'intérieur, un décor très différent. Il est fait d'une épaisse couche de peinture rouge sur laquelle se détachent des lignes très claires et très fines. L'une d'elles forme au fond de la coupe une spirale, les autres rayonnent sur les parois (cf. Ophel, Megiddo, Beïsan, etc., sur toute la durée de l'Ancien Bronze).

Les petits pots à goulot ne sont jamais identiques. Certains n'ont pas d'anses. Toutes les variétés d'anses figurent sur les autres : l'anse horizontale plate (pl. LVIII, nos 4, 9, 10), l'anse annulaire simple (n° 8), bifide, trifide (nos 1, 8), l'anse en panier simple ou bifide (nos 2, 6, 7). Enfin, nous voyons diverses combinaisons d'anses : l'anse horizontale et l'anse oreillette (n° 10), l'anse oreillette et l'anse en panier (n° 6). Le goulot même est d'une grande variété : cylindrique ou évasé, court ou long. Il peut être placé sur la panse ou tout près du bord ; il peut s'avancer horizontalement (nos 3, 4, 10) ou, au contraire, s'élever obliquement, parfois plus haut que le bord du vase (nos 6, 7, 12). Souvent, presque vertical, il touche le haut du col. Parfois il devient un simple ornement et n'est plus percé. La pâte est fine et bien cuite. Ces pots sont généralement peints ; les uns ont une décoration de lignes rouge vif sans engobe ; d'autres sont couverts d'un engobe marron clair lissé (n° 8), d'autres encore d'un engobe rouge foncé, décoré de lignes rouge clair, le tout également lissé. L'un de ces derniers pots (n° 4) présente un dessin fort curieux. Ces pièces sont très connues en Palestine. Tous les sites en offrent différentes

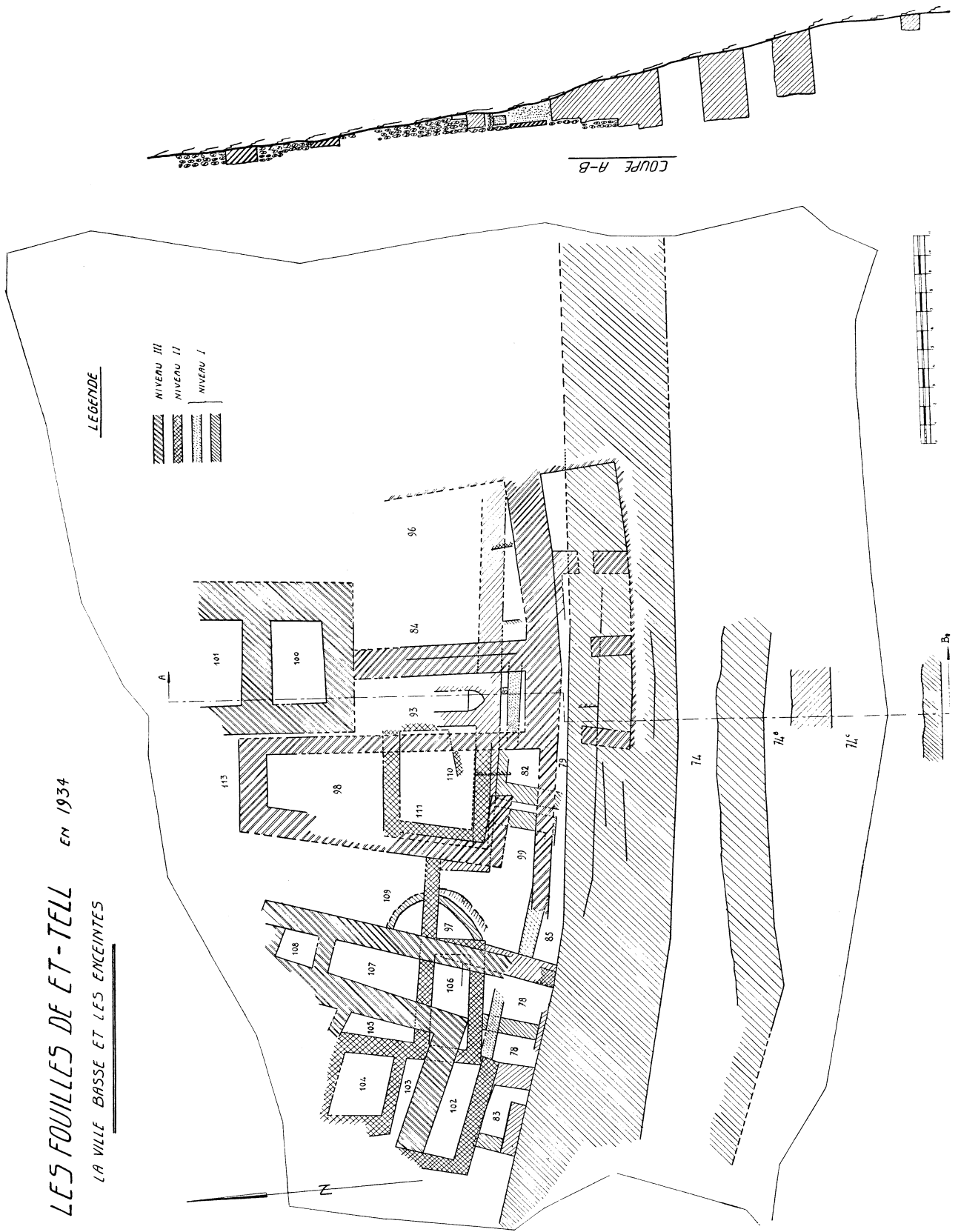


C ramique de la n cropole.

FOUILLES DE ET-TELL (AY).

LES FOUILLES DE ET-TELL EN 1934

LA VILLE BASSE ET LES ENCEINTES



variétés et les nôtres y trouvent parfois des répliques exactes, ainsi à Gézer (grotte 2ⁱ, grotte 3^m).

Les jarres de la nécropole sont de dimensions réduites. Sur la panse sont placées les anses horizontales, plates ou légèrement ondulées. Le col est court. Ces jarres sont souvent peintes de lignes rouge clair (n° 28), parfois sur un fond blanc (pl. LVII). Une petite jarre à deux anses plates (n° 28) est identique par la forme et le décor à des pièces trouvées à Ophel (Ophel, pl. IX) et à Tell Nasbeh. La jarre à quatre anses annulaires au milieu de la panse, à col évasé (n° 20), est plus rare.

Les cruches avec leur col étroit et élancé, leur pâte fine couverte de peinture polie rouge foncé (n° 37), sont particulièrement élégantes. L'orifice est généralement rond ; parfois aussi il s'élargit en trèfle (n° 42). Les petites sont les plus nombreuses (n°s 44, 45, 46).

La marmite à deux anses oreillettes, à panse globulaire, fond plat et col large (cf. Ophel, pl. IX), est souvent couverte de peintures. La marmite à anses oreillettes au milieu de la panse est moins fréquente (n° 33).

Les vases jumelés ou « salières » (pl. LVIII, n° 13) se composent de deux petits pots communiquant par un trou rond (cf. Ophel, pl. IX et Beïsan).

Toute la céramique de la nécropole nous est parvenue dans un rare état de conservation. Elle est abondante et variée. On y trouve, comme nous avons eu l'occasion de le voir rapidement, de nombreuses analogies avec celle d'autres sites palestiniens de l'Ancien Bronze comme Ophel, Beïsan, Gézer, Megiddo et Jéricho. Elle couvre toute la durée de l'Ancien Bronze.

JUDITH MARQUET-KRAUSE.

P. S. Mme Marquet-Krause qui vient d'achever sa troisième campagne de fouilles à 'Ay nous écrit qu'elle a mis au jour sous le sanctuaire de 1934, un autre sanctuaire plus ancien qui doit remonter à l'aurore de l'âge du bronze. Au-dessous du sol en terre battue, sont apparues des anses horizontales plates, massives et ornées sur le bord de petits demi-cercles plaqués. Ce type précède les anses horizontales lisses qui sont, elles-mêmes, suivies de différentes anses horizontales décorés ou ondulées. N. D. L. D.